



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE  
RAMBOUILLET  
COMMUNE DU  
PERRAY-EN-YVELINES

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-26

Séance du 10/04/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 18

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation  
04/04/2025

Date d'affichage  
04/04/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

15/04/2025

et publication du :

15/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

**Monsieur le Maire quitte la séance.**

**Monsieur BASTIERE Paul, doyen d'âge, prend la présidence pour cette délibération**

### Etaient présents :

Mme AUGER Nadia, M. BASTIERE Paul, M. BONDON Pierre, Mme COURTILLET Véronique, M. DE GERMA Y Pierre-Emmanuel, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme DOIREAU Florence, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, M. RODIER David, M. VIN Jean-Claude

### Procuration(s) :

Mme GROSSE Marie-France donne pouvoir à Mme AUGER Nadia, Mme LE MINDU Isabelle donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, M. DESERT Thomas donne pouvoir à M. PONT Damien, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à Mme LAHITTE Chantal, M. CHAIGNON Jean-Michel donne pouvoir à M. BONDON Pierre, M. TESSIER Pierre donne pouvoir à M. BASTIERE Paul, M. LECOMTE Frédéric donne pouvoir à Mme GABIOU Carole, Mme RANGER Michelle donne pouvoir à M. MERCIER Dany

### Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BARON Jean-Louis, Mme BOURABA Jessica, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. DESERT Thomas, Mme GROSSE Marie-France, Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric, Mme RANGER Michelle, M. TESSIER Pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Mme COURTILLET Véronique

**Objet : Affaires financières - Compte Administratif - Exercice 2024 - Budget Commune**

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/04/2025

Application agréée E.legalite.com

99\_BU-076-217604363-2025-04-11-202526-6F

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121- 21, et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2024 transmis par Monsieur le Trésorier Principal de Rambouillet ,

**CONSIDERANT** que Monsieur Paul BASTIERE a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du Compte Administratif ;

Le conseil municipal, hors la présence de Monsieur le maire,

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la présentation faite du Compte Administratif.

**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

Recettes d'investissement		
Chapitre 13	Subventions	101 199,00 €
<b>Total recettes</b>		<b>741 012,92 €</b>

Dépenses d'investissement		
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	66 975,60 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 414 958,92 €
<b>Total dépenses</b>		<b>1 481 934,52 €</b>

- **ARRETE** les résultats suivants du Compte Administratif 2024 tels que résumés ci-dessous :

		FONCTIONNEMENT
A	Recettes de fonctionnement	13 292 913,66 €
B	Dépenses de fonctionnement	11 554 850,82 €
C	<b>Résultat de fonctionnement (=A-B)</b>	<b>1 738 062,84 €</b>
D	Excédent cumulé précédent	4 752 527,94 €
E	<b>Résultat cumulé de fonctionnement (=C+D)</b>	<b>6 490 590,78 €</b>
		INVESTISSEMENT
F	Recettes d'investissement	5 541 952,53 €
G	Dépenses d'investissement	2 633 850,29 €
H	<b>Résultat d'investissement (=F-G)</b>	<b>2 908 102,24 €</b>
I	Résultat cumulé précédent	-671 709,87
J	<b>Résultat cumulé d'investissement hors RAR (=H+I)</b>	<b>2 236 392,37 €</b>
		RESTES A REALISER
K	Recettes d'investissement en RAR	101 199,90 €
L	Dépenses d'investissement en RAR	1 481 934,52 €

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E.legalite.com

99\_BU-078-217804863-20250411-202526-BF

M	Résultat d'investissement en RAR (=K-L)	-1 380 734,62
N	Besoin de financement (si montant NEGATIF de (J + M))	0,00 €
O	Excédent de besoin de financement (si montant POSITIF de (J + M))	855 657,75 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à la majorité - Abstention : 0  
 Contre - 6 : Mme IKHELF Dalila, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. RODIER David, M. VIN Jean-Claude, Mme RANGER Michelle (représentée par M. MERCIER Dany)

Pour extrait certifié conforme.  
 Fait au Perray-en-Yvelines  
 Le 11 avril 2025



Le Maire,

Geoffroy BAX DE KEATING

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E.legalite.com

99\_BU-078-217804863-20250411-202526-BF